	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 20 mai 2022</b>	<b>N° 2022-273</b>

Convocation du 13 mai 2022

Aujourd'hui vendredi 20 mai 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**


M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET  
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Franck RAYNAL  
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Karine ROUX-LABAT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jean TOUZEAU à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h50  
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 16h00  
M. Jean-François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 16h25  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h30  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL de 12h40 à 13h35 et de 15h10 à 16h15  
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h00  
Mme Delphine JAMET à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h00  
M. Alexandre RUBIO à Mme Myriam BRET à partir de 16h00  
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY à partir de 14h30  
M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET jusqu'à 11h20  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h00  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 15h00  
Mme Simone BONORON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 14h30  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PEScina à partir de 16h00  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 13h12  
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 14h30  
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY de 12h00 à 13h35  
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET à partir de 15h10  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 14h30  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Franck RAYNAL à partir de 15h15  
Mme Nathalie LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h00  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 16h25  
M. Jacques MANGON à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h00  
M. Michel POIGNONEC à Gwénaél LAMARQUE à partir de 11h30  
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 11h00  
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 14h30  
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 13h10  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jérôme PEScina à partir de 14h30  
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 20 mai 2022</b>	<b>Délibération</b>
	Direction pilotage emploi et dialogue social <b>Service Pilotage Financier RH</b>	<b>N° 2022-273</b>

---

**Prise en charge de la cotisation au Club des décideurs publics-privés - Décision -  
Autorisation**

---

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les directeurs généraux des grandes collectivités mènent leurs missions dans un système complexe et ont la responsabilité des grandes transitions de leurs territoires. Ils font face à de grands enjeux du service public qu'ils partagent avec les acteurs du privé dans tous les domaines : climat, énergie, mobilité, industrie & commerce, démographie, éducation, emploi, santé, sécurité, numérique etc.

« La Gazette des communes » a créé un espace de débat et de réflexion en réunissant les directeurs généraux des services des grandes collectivités et des cadres dirigeants du secteur privé.

Le Club des décideurs public-privé en rassemblant les directeurs généraux des services des grandes collectivités territoriales (régions, grands départements, métropoles françaises, villes de plus de 80 000 habitants) et les grands dirigeants du secteur privé, est au cœur des stratégies territoriales.

Le Club des décideurs public-privé est piloté par un comité stratégique composé de la rédaction de « La Gazette des communes », de membres du club sollicités par la rédaction et d'un universitaire/expert spécialisé dans les questions territoriales.

Les ambitions de ce club sont plurielles :

- ✓ Créer une synergie de haut niveau et organiser la coopération entre les acteurs publics et privés
- ✓ Être un groupe d'échange de réflexion et d'influence à l'échelle nationale
- ✓ Anticiper et co-construire les stratégies de développement urbain de demain
- ✓ Proposer un cercle de partage de connaissances et d'enrichissement entre pairs

Considérant l'intérêt pour notre établissement de disposer du fruit des échanges d'un tel réseau de professionnels, il est proposé aujourd'hui la prise en charge de la cotisation au club des décideurs public-privé de « La Gazette des communes » pour le Directeur général des services de Bordeaux Métropole.

Le montant de la cotisation s'élève à 900 € pour 2022.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE**

Grâce à l'inscription du Directeur général des services au Club des décideurs public-privé, Bordeaux Métropole bénéficie de l'espace d'information, de débat et de réflexion créé par « La Gazette des communes » et réunissant des DGS de grandes collectivités et des cadres dirigeants du secteur privé.

**DECIDE**

**Article 1 :** de prendre en charge la cotisation annuelle 2022 au club des décideurs public-privé de Monsieur le directeur général des services de Bordeaux Métropole,

**Article 2 :** de rendre effectif cette prise en charge pour la cotisation annuelle 2022,

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante au budget principal – chapitre 011 – article 6281 – fonction 020 pour l'exercice 2022 (soit 900 €).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 mai 2022

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>24 MAI 2022</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>24 MAI 2022</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean-François EGRON</p>
---	---